FFSA
COUPE DE FRANCE RALLYE

asa circuit de mérignac

Comité Aquitaine

TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
RALLYE DE LA FOUGÈRE
SAINT LAURENT MEDOC

Réglement Particulier

9éme Rallye National de la Fougère

Rallye de la Fougère

Coupe de France des rallyes FFSA

National Coefficient 4

9-10 Avril 2016

Règlement Particulier *9 ème Rallye National de la Fougère 2016.*
Coupe de France des rallyes coefficient 4

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.
les rallyes français sont disputés conformément au code sportif international et ses annexes de la fédération internationale de l'automobile (FIA),au règlement de la fédération française du sport automobile(FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

LISTE DES ADRESSES

***Organisation et secrétariat**
Team Laurentus Autosport
09 Picard 33112 St Laurent Medoc
Tel:05 56 59 92 95 Fax: 05 56 59 96 52

***Permanence du rallye,verif administratives, road book, salle de presse et remise des prix.**
COSEC 33112 St Laurent Medoc
Tel: 06 07 57 17 23

***PC course et collège des sportifs**
Groupe scolaire 33112 St Laurent Médoc
Tel:05 56 59 93 16

***Affichage officiel.**
Espace Coubertin 33112 St Laurent Médoc
Au village partenaire sous la tente affichage.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Dès obtention du visa FFSA		
Ouverture des engagements	Lundi 22 Février 2016		
Clôture des engagements	Mardi 29 Mars 2016		
Parution du road book au cosec (plan en annexe sur le site internet)	Dimanche 3 Avril 2016. Vendredi 08 et samedi 09 Avril 2016		
Dates et heures des reconnaissances	Dimanche 3 Avril 2016	9h00 à 17h30	
	Vendredi 08 Avril	8h30 à 18h30	
	Samedi 09 Avril	7h00 à 10h00	
Vérifications des documents	Vendredi 08 Avril	15h00 à 18h30	Au Cosec de St Laurent Médoc
	Samedi 09 Avril	7h00 à 09h15	
Vérifications des voitures	Vendredi 08 Avril	15h30 à 19h00	Garage Lopez de St Laurent
	Samedi 09 Avril	7h00 à 10h30	
Heure de mise en place du parc de départ	Vendredi 08 Avril	15h00 à 19h20	tente affichage face à la buvette
	Samedi 09 Avril	7h00 à 10h30	
1ére réunion des commissaires sportifs	Samedi 09 Avril	9h30	Groupe scolaire
Publication des équipages admis au départ	Samedi 09 Avril	11h30	Tableau affichage
Publication des heures et ordres de départ	Samedi 09 Avril	11h30	Tableau affichage
Briefing des pilotes	Document distribué aux vérifications administratives avec émargement		Au cosec de St Laurent
Départ 1ere étape	Samedi 09 Avril (1ére voiture vhc)	14h00	Espace Coubertin
Publication des résultats partiels de la 1ere étape et ordre des départs 2éme étape	Samedi 09 Avril 30 minutes après le dernier concurrent	21h00	Tente affichage face à la buvette
Arrivée 1ere étape	Samedi 09 Avril (1ere voiture vhc)	19h03	Espace Coubertin
Départ 2éme étape	Dimanche 10 Avril (1ére voiture vhc)	8h15	Espace Coubertin
Arrivée 2éme étape et finale	Dimanche 10 Avril (1ere voiture moderne théorique)	14h09	Espace Coubertin
Publication des résultats du rallye	Dimanche 10 Avril 30 mn après le dernier concurrent.	16h00	Tableau affichage Espace Coubertin
Vérification finale	Dimanche 10 Avril (garage Lopez)		Garage Lopez
Remise des prix	Dimanche 10 Avril à l'entrée du parc fermé final.sur le grand podium de départ		

9e RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'**A**ssociation **S**portive **A**utomobile du **C**ircuit de **M**érignac organise le rallye dénommé : **9éme Rallye National de la Fougère** en qualité d'organisateur administratif ;en collaboration avec Le Team Laurentus Autosport (organisateur technique) les 08 au 10 Avril 2016.
Le présent règlement a été enregistré par la ligue du Sport Automobile d'Aquitaine le **01/02/2016** sous le numéro **05** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **195** en date du **29/02/2016**.

Comité d'Organisation

Président du TEAM LAURENTUS AUTOSPORT : Mr Claude PINA et accompagné de tous les membres du Team Laurentus Autosport

Secrétariat du Rallye : TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
09 PICARD 33112 ST LAURENT MEDOC

Portable : **06 07.57 17 23** Mme Pierrette PINA
Tel maison : **05.56.59.92.95** **Fax** : 05.56.59.96.52
Permanence du Rallye : 06.07.57.17.23 Mme PINA PIERRETTE
SALLE OMNISPORT (cosec) à ST LAURENT MEDOC
Du 7 Avril au 10Avril de 8H00 à 18H00

Organisateur technique

TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
09 PICARD 33112 ST LAURENT MEDOC :
Plus d'information sur : **rallyedelafougere.fr** et **rallyedelafougere@free.fr**

1.1P. OFFICIELS

Observateur FFSA	*François Langlet*	*1559*	*0102*
Président du collège	*Gilles Guillier*	*2504*	*1507*
Membre du collège	*Annie Fourcade*	*15323*	*1006*
Membre du collège	*Marc Simondin*	*116535*	*1501*
Directeur de course	*Pascal Batte*	*28230*	*0805*
Directeur de course adjoint	*Joseph Lorre*	*10395*	*1202*
Adjoints direction de course es Marcillan	*Laurent Teillard*	*10182*	*1706*
Adjoints direction de course es St Laurent	*Valérie Diebolt*	*12431*	*0114*
Adjoints direction de course es Medullienne	*Josy Martin*	*75*	*1609*
Adjoints direction course (véhicule tricolore)	*Philippe Daniel*	*50805*	*1004*
Véhicule damier	*Carole Gomez*	*49254*	*1004*
Directeur ES Marcillan	*Guy Troncal*	*1056*	*1706*
Adjoints ES Marcillan	*Jean Claude Bergalonne*	*234730*	*1016*
Directeur ES St Laurent / Bernos	*Serge Freville*	*27121*	*0419*
Directeur ES Médullienne	*Patrick Orillac*	*14992*	*1004*
Adjoints ES Médullienne	*Renée Jecker*	*11119*	*1004*
Directeur Es Médullienne Point Inter	*Françoise Bouchon*	*17644*	*1004*
Médecin chef	*Dr Rigobert Jean Pierre*	*7967*	*1110*
Commissaire technique responsable	*Alexandre Fourcade*	*28760*	*1006*
Commissaire technique responsable Vhc	*Jean Louis Bosc*	*14848*	*0814*
Commissaire technique	*Patrick Batard*	*146650*	*1013*
Commissaire technique	*Eric Gauthier*	*196863*	*1009*
Commissaire technique	*Alexandre Louis*	*237076*	*1006*
Commissaire technique	*Patrick Giraud*	*189624*	*1009*
Commissaire technique	*Bernard lafond*	*14448*	*1101*
Commissaire technique	*Michel Brun*	*52526*	*1006*
Relations concurrents responsable	*Jean François Fourcade*	*8460*	*1006*
Relations concurrents	*Jean Luc Bavoix*	*14659*	*1101*
Responsable des commissaires	*Jean Pierre Porte*	*179208*	*1004*
Relations presse	*Frederick Llorens*	*234706*	*1009*
Relations presse	*Philippe Quioc*	*230953*	*1006*
Responsable classement	*Monique Bougeois*	*132559*	*1004*
Adjoint classement	*Frederik Ducrocq*	*19399*	*1004*

1.2P. ***ELIGIBILITE***

Le 9 éme RALLYE DE LA FOUGERE. compte pour

*La coupe de France des rallyes 2016, Coefficient 4.
*Le championnat de la ligue régionale du sport automobile d'Aquitaine 2016
*Le championnat de la ligue régionale du sport automobile du Limousin 2016
*Le challenge des commissaires de la ligue régionale d'aquitaine 2016
*Le challenge des 3 crus 2016 (les 3 épreuves de l'Asacm, règlement sur asacm.com)
*Le challenge des Notes D'or 2016 .....

1.3P. ***VERIFICATIONS***

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour:

Les vérifications administratives qui auront lieu au cosec (voir plan annexe sur site internet) :

* Le vendredi 08 Avril 2016 de 15h00 à 18h30
* Le samedi 09 Avril 2016 de 7h00 à 9h15

Les vérifications techniques auront lieu au Garage Renault Lopez (à St Laurent Médoc)

*Le vendredi 08 Avril de 15h30 à 19h00
*le samedi 09 Avril 2016 de 7h00 à 10h30

Les vérifications finales seront effectuées :

Adresse : **Garage Lopez** 1 rue La Garenne 33112 St Laurent Médoc

Taux Horaire de la main d'œuvre : 60,00€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ***DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS***

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au **9éme RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE 2016** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement, dûment complétée avec les droits d'engagements ainsi que le bulletin d'assistance, **avant le Lundi 29 Mars 2016 à minuit**

3.1.10P. Compte tenu de l'organisation simultanée du **5éme rallye de la fougère VHC**.

Le nombre des engagés pour les deux rallyes est fixé à 110 voitures maximum, (dont 20 VHC maximum)

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés cumulé était inférieur à 70.

3.1.11.1P. **Les droits d'engagement sont fixés** :

- ✓ Avec la publicité facultative des organisateurs : **450 €**
- ✓ Sans la publicité facultative des organisateurs : **900 €**
- ✓ Pour le parrainage d'un équipage n'ayant jamais était engagé au rallye de la Fougère par un pilote ayant pris le départ au moins une fois du rallye de la Fougère chacun bénéficiera d'un tarif préférentiel, avant le Lundi 15 Mars 2016 seulement. (cocher sur l'engagement « parrainage 2016 ») ..... **410 € chacun**
- ✓ **Pour tous les équipages complets ASACM s'engageant avant le LUNDI 15 Mars 2016 cachet de la Poste faisant foi :** **420 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. (Chèque à l'ordre de TEAM LAURENTUS AUTOSPORT)

3.2P. ***EQUIPAGES***

Un briefing écrit sera remis à chaque équipage lors des vérifications administratives

Tous les concurrents, pilotes, copilotes d'un rallye devront être obligatoirement en possession de leur licence valable pour l'année en cours et de leur permis de conduire, tout au long du rallye.

3.3P. ***ORDRE DE DEPART***

Le rallye moderne partira 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC (avec un véhicule d'encadrement intercalé).

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

*Conforme au règlement standard FFSA.

*Un seul parc d'Assistance sera mis en place

*L'assistance sera autorisée seulement dans le parc assistance du groupe scolaire avec emplacement réservé par le bulletin à renvoyer avec votre inscription.

*Chaque emplacement devra présenter un extincteur et une bâche par voiture de course et véhicule d'assistance et devra **emporter ses détritus**, conformément à l'article 4.3.2.3.

Aucune circulation ne sera tolérée dans le parc d'assistance à part les voitures de courses durant le temps du rallye sous peine de pénalités.(des parkings sont a proximité pour tous les autres véhicules).

* L'accès du parc assistance ne se fera que par une seule entrée (suivre fléchage) .

*Le parc remorques situé à proximité du parc assistance sera clôturé (voir plan annexe sur le site internet).

*toute vitesse excessive dans le parc d'assistance sera sanctionnée d'une pénalité appliquée par les commissaires sportifs.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces.

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6. Identification des voitures.

Conformément au règlement standard FFSA.

La surface de la plaque d'immatriculation avant (520x110) à sa position d'origine est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

a cet effet, chaque voiture devra être équipée a l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation(520x110)permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entrainera les pénalités prévues à l'article5.4 du règlement standard des rallyes FFSA.

4.7P. CAMERA ET APPAREILS DE PRISES DE VUE.

L'installation de camera et/ou d'appareil de prise de vue devra avoir reçu l'approbation du commissaire technique délégué ou du commissaire technique responsable.

De plus l'organisateur pourra se servir des prises de vues pour leurs usages sur leur demande.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION.

Le 9éme RALLYE DE LA FOUGERE représente un parcours de **244,02 km**.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de **129,10 km**. Soit 52,90% d'Es

.L'heure officielle du rallye sera celle de l'horloge parlante : **3699**.

Les épreuves spéciales sont :

Nom de la spéciale	kilométrage	N° es samedi	N° es dimanche
MARCILLAN	**12,400 km**	1 -4	5 - 8
ST LAURENT/BERNOS	**8,000 km**	2	6 - 9
LA GRANDE MEDULLIENNE	**18,500 km**	3	7 - 10

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES.

Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du respect du code de la route, sur route ouverte.

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 par épreuve spéciale.

De nombreux contrôles seront effectués pendant et hors des périodes autorisées aux reconnaissances.

Toutes infractions constatées pendant les reconnaissances dans les zones d'habitations et les retours en sens inverse sur les spéciales pourront entrainer le refus de départ du rallye.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

* DIMANCHE 3 Avril 2016 de 9h00 à 17h30
*VENDREDI 08 Avril 2016 de 8h30 à 18h30
*SAMEDI 09 Avril 2016 de 7h00 à 10h00

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange commissaire.....
- Chef de poste : chasuble orange barrée Chef de poste. .....
- Médiateurs sécurité : chasuble jaune Organisation Médiateurs Sécurité (dans les zones public)
- Relations concurrents : chasuble rouge Relations Concurrents.
- Officiels ES et commissaires techniques : chasubles conforme au RTS.....
-

7.5.17.1.P. Chaque voiture de compétition devra transporter un triangle rouge réfléchissant qui, en cas d'arrêt de la voiture pendant une épreuve spéciale devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible à 50m au moins en amont de la voiture afin d'avertir les pilotes suivants. Ce triangle devra être mis en place même si la voiture arrêtée est hors de la route.

l'absence de mise en place de ce triangle fera l'objet d'une amende de 100€.

7.5.1.7.2.P. Chaque voiture de compétition aura à son bord une "croix rouge "et un signe "ok" vert(format A4)en plus de ceux inclus dans le road book (format A5).la présence d'une lampe de poche est également recommandée.

7.6P Parc Fermé

Le pointage en avance **au CH4C et CH10A** pour l'entrée en parc ferme n'est pas autorisé.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Classement général	1er	2éme	3éme	4éme	5éme
Si plus de 80 partants en moderne	600€	500€	400€	300€	200€
Si moins de 80 partants en moderne	500€	400€	300€	200€	150€
Classement par classe	TOUTES LES CLASSES.En fonction du nombre de partants				
Plus de 10 partants	450€	350€	250€	200€	150€
De 8 à 10 partants	450€	300€	200€	150€	
De 3 à 7 partants	300€	200€	150€		
De 1 à 3 partants	150€				
Equipage entièrement féminin	450€	250€	150€	100€	50€

Prix en chèques

Les prix en chèques seront distribués suivant le nombre de partants et par le classement comme indiqué dans le tableau ci-dessus puis envoyé par courrier dans la semaine qui suit le rallye.

*Le classement général est cumulable avec la classe en fonction du nombre des partants de la classe.
*les prix à la classe est en fonction du nombre des partants officiel.
*Le prix de l'équipage féminin ne sera pas cumulable mais au plus avantageux.

Des coupes(ou trophées) et des lots seront attribués :

*aux 3 premiers du classement général et de chaque classe.
*aux 3premiers équipages féminins
*aux 5 commissaires (tirage au sort par remplissage d'une fiche lors du briefing)
* tous les équipages terminant le rallye seront récompensés par des lots ou des coupes.
*chaque vainqueur de classe recevra **un magnum d'AOC Médoc ou Haut Médoc.**

La remise des prix se déroulera le dimanche 10 Avril 2016 à l'arrivée du rallye sur le grand podium. tous les concurrents seront récompensés en passant sur le podium en rentrant dans le parc fermé.

De nombreux challenges partenaires seront en jeux et récompensés par des trophées ou des lots

***Challenge Cocarde Omnisports**

1er pilote de moins de 25 ans au classement scratch

***Challenge garage Renault Lopez**

1er équipage au classement scratch avec une Renault

***Challenge Team Laurentus**

Un engagement offert au rallye de la fougère 2016 par tirage au sort du numéro de course ; qui sera remis au pilote de la voiture (présence obligatoire du pilote, un engagement en moderne et un en VHC)

La remise des prix se déroulera le Dimanche 10 Avril sur le podium d'arrivée après le dernier Contrôle Horaire pour rentré dans le parc fermé avec une zone de parc tampon pour passer sur le podium par les relations concurrents.